



## BOWLING CORPORATIF – GENÈVE

### Procès Verbal de l'Assemblée Générale et Statutaire du 26 janvier 2016

Le Président déclare l'assemblée générale ouverte à 20 heures 00.

Le Président souhaite la bienvenue à toutes les équipes et présente ses meilleurs vœux pour 2016 en son nom et celui du comité.

#### 1) Appel des équipes, admissions, démissions :

**Présentes** : ABB Secheron, AIG 1, AIG 2, Aprotect 1, Aprotect 2, EDR1, Caterpillar 1, Caterpillar 2, Clinique Générale Beaulieu, Givaudan, Hauteville 1, Hauteville 2, Hauteville 4, Hôpital de la Tour 1, Hôpital de la Tour 2, HSBC, LODH, Migros, Rolex 1, Rolex 2, Rolex 3, RTS 1, RTS 2, Service des Ecoles, SIG 2, SIS, SITA, TPG 1, Vacheron Constantin 1, Vacheron Constantin 2, Vifor pharma 1, Vifor pharma 2,

**Excusées** : EDR 2,

**Absent** : SIG 1

**Démission** : HAUTEVILLE 3, ROLEX4, TPG 2

#### 2) Approbation du P.V. du 20 janvier 2015 :

Aucune personne présente dans l'assemblée n'ayant de remarque à émettre, le P.V est approuvé à l'unanimité.

#### 3) Rapport du Président :

Le Président signale que l'assemblée prévue le 19 janvier a été déplacée au 26 pour raisons de championnats genevois. André excuse la trésorière qui a cause du changement de date au dernier moment n'a pas pu se libérer.

L'année 2015 dans l'ensemble s'est bien déroulée. Le grand problème restera le nombre de pannes rencontrées cette saison. Ces problèmes répétitifs ont engendré des retards dans les jeux, des changements de pistes, un report d'un tour de deux ligue suite à une panne générale, il y a eu passablement de mécontentement des joueurs.

Le comité a envoyé un courrier à la direction du bowling en lui demandant de bien vouloir reporter la deuxième partie de l'augmentation des parties tant que la machinerie ne sera pas adéquate.

Le Président remercie le comité de l'avoir épaulé et accompagné durant son mandat. Un grand merci à la secrétaire pour son travail. Un grand merci à la trésorière, qui par sa rigueur et sa vision sur la comptabilité nous permet de vous proposer un résultat positif de l'année en cours. Un grand merci au vice-président, qui par sa connaissance technique du bowling nous permet de prendre des décisions. Merci aussi à notre cinquième membre qui nous a apporté son aide pour les occasions particulières. Le comité est remercié car sans lui le corpo ne pourrait pas fonctionner.

Les championnats européens se sont déroulés à Eindhoven dans d'excellentes conditions. En ce qui concerne les équipes Suisses, le résultat était mitigé. Le voyage s'est déroulé en mini bus. Merci à Joël Heinrich pour sa participation active à l'acquisition de ces véhicules à un prix très bas.

La remise des prix a eu lieu à l'école Stittelmann. Un grand merci au gérant des lieux et à son équipe pour l'excellent accueil.

Le Président remercie les joueurs pour leur discipline vestimentaire.

Le championnat 2015 s'est bien déroulé hormis les problèmes mécaniques. Le Président remercie les joueurs pour leur compréhension et espère que pour 2016 le message à la direction aura été reçu.

Le Président souhaite une très bonne année 2016 et d'excellentes boules à toutes et tous.

#### **4) Rapport de la trésorière :**

En l'absence de la trésorière c'est la secrétaire qui prend la parole pour la lecture du rapport.

La trésorière tient à s'excuser pour son absence, la date ayant changé au dernier moment elle n'a pas pu déplacer une séance très importante.

Un rapport succinct a été distribué car chaque année la trésorière reçoit des reproches de trop imprimer, mais la trésorière se tient à disposition en cas de besoin de plus de détails.

Les dépenses pour 2015 sont relativement équilibrées par rapport à 2014.

Une petite différence au niveau des primes s'explique de la façon suivante : en 2015 nous avons eu plus de joueurs avec le même score, donc plus de joueurs à récompenser, et la différence des subventions s'explique par le taux de change.

- Hôpiclown a reçu la somme de CHF 125. —

Le comité a pris la décision de verser le montant de CHF 500. – à l'association Sigla Nepal afin de les aider lors du tremblement de terre. Pourquoi Sigla Nepal ? Tout simplement car il s'agit d'une association genevoise, ce sont des Genevois qui font la répartition de l'argent pour les provinces reculées des montagnes du Nepal et surtout le siège est à Genève au SIG, ces derniers sont membres de la corpo, il nous semblait correct de le faire par le biais de cette association.

En 2015 nous avons eu des frais extraordinaires, notamment d'imprimerie, c'est le courrier que vous avez reçu, ces frais ne se reproduisent que tous les 3 ou 4 ans. Il y a également eu des frais de matériels, de cartouches d'encre, de timbres, d'enveloppes et un cadeau pour la naissance du bébé de Céline d'une valeur de CHF 200. --.

Malgré tout cela nous avons un bénéfice de CHF 394.72.

Pour l'année 2016 des frais sont prévus, car nous devons commander des écussons pour une durée de 5 ans.

Merci aux deux vérificateurs de comptes et à l'ensemble des joueurs pour la confiance faite à la trésorière chaque année.

Merci à la secrétaire d'être le porte-parole pour cette année.

Un petit rappel concernant le paiement des cotisations, pour ceux qui paient en plusieurs fois, veuillez vérifier qu'à la mi-saison la moitié de la cotisation soit réglée.

Bonnes boules et belle saison 2016 à tous, n'oubliez pas que la trésorière est à disposition en cas de questions.

## **5) Rapport des vérificateurs aux comptes :**

Les comptes 2015 du BCG ont été vérifiés par AIG1 et Aprotect. Décharge en est donnée au comité. Les vérificateurs ont trouvé des comptes bien tenus, reflétant la bonne marche du BCG.

Les vérificateurs remercient la trésorière car les comptes sont très clairs et très nets.

## **6) Approbation de ces rapports :**

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

## **7) Elections du comité :**

Démission de Monique Torrenté membre technique.

René Caula se présente comme membre technique.

Le Président remercie Monique pour ces années passées au sein du comité et souhaite la bienvenue à René.

Le comité pour les deux prochaines années se compose de :

Président : André Christin

Vice-Président : Daniel Golay

Trésorière : Sylviane Schrag

Secrétaire : Marylène Despres

Membre technique : René Caula

## **8) Elections des vérificateurs aux comptes :**

AIG se retire car il a officié deux ans, le président le remercie.

Sont élus : Aprotéc, Sita, suppléant Hôpital de la tour.

## **9) Championnat Genevois 2016 :**

Le Président informe l'assemblée que des courriers ont été envoyés à la direction du bowling concernant toutes les pannes de 2015.

Dans ce courrier nous demandons au bowling de ne pas augmenter les prix des parties en 2016. Donc pas de changement de prix en 2016, nous verrons si en 2017 les réparations ont eu lieu.

Nous avons reçu deux motions du service des écoles signées par Robert Frei.

1) Qualification pour les championnats européens doublette dame et mixte.

Il semblerait juste que pour les doublettes, le nom des personnes s'inscrivant pour ces disciplines soit pris en compte avec leur moyenne pour déterminer leur qualification et la subvention s'y rattachant.

2) Pour les équipes que ce soit les joueurs participant au championnat de la saison en cours qui y participent :

Exemple :

TPG 1 est qualifié et touche la subvention, un joueur de TPG 2 jouant dans le championnat 2016 ne pourrait pas intégrer TPG 1 pour former l'équipe se déplaçant aux Européens.

S'il n'est pas possible à cette équipe d'y participer faute de joueurs, c'est l'équipe qui vient ensuite qui profiterait de la subvention.

Robert Frei décide de laisser tomber sa demande pour les doublettes dame et mixte car cela concerne peu de monde.

Vincenzo D'Apice parle du BEC car il a été beaucoup en contact avec eux, vis-à-vis du BEC c'est la société qui est qualifiée et une société qui a plusieurs équipes peut prendre des personnes de chaque équipe pour constituer une équipe.

Le règlement du Bec c'est une chose et ce que nous faisons à Genève n'est pas la même chose.

Il y a eu des échanges et discussions un courrier est revenu en retour de la part de notre président suite à une discussion qui a eu lieu à Eindhoven.  
Vincenzo D'Apice nous informe que suite à ce courrier il a eu d'autres échanges avec la présidente du BEC.

Si quelqu'un souhaite voir ce courrier il est à disposition.

Vincenzo D'Apice résume que les statuts du BEC disent que dans tous les pays le règlement est le même, et aucune dérogation n'a été faite pour la Suisse.

Prenons le cas d'Hauteville il y a différentes divisions, employé à l'école, à l'hôpital etc.  
Pour le bec cela représente des divisions

Royal air force, armée de terre cela représente des divisions et l'on ne peut pas les regrouper sous ministère de la défense.

Le dernier message reçu va être discuté à Bologne et la discussion va être très animée.

Le BEC fonctionne sous la confiance du représentant de chaque pays.

Le Président de la Corpo doit présenter des équipes en conformité avec le règlement du BEC

Vicenzo D'Apice considère que pour la Suisse nous ne sommes pas en règle.

Réponse du président effectivement il est allé à l'assemblée générale du BEC à Eindhoven le vendredi et en a parlé avec le secrétaire James, la présidente Anita Tronier et le comité représenté par des représentants de pays différents et il n'est pas possible au nom du BEC de comparer la Suisse avec l'Angleterre puisque nous parlons de l'Angleterre il a bien été clair que le Hauteville était le représentant des administrations communales, municipales et de l'état du canton de Genève, nous avons jusqu'à l'assemblée prochaine à Bologne pour présenter les tees shirts à cet effet. Le Président s'oppose à ce qui vient d'être dit et sera distribué dans le PV qui sera distribué à Bologne. La Suisse petit pays ne peut en aucun cas afficher des différences fondamentales entre les services de l'Etat ou des communes, on pourrait faire une équipe service des écoles, ville de Genève mais on sait très bien que les professeurs des communes sont rattachés à l'état et ne pourrait pas jouer. Sur le point de vue communal cela ne pourrait pas jouer et sur le point du BEC cela a été discuté et approuvé en assemblée générale et nous devons remettre les tees shirts adéquates au nom du Hauteville sport qui représente les employés cantonaux et communaux du canton de Genève. Ceci va être proposé à Mme Anita Tronier à la prochaine assemblée à Bologne.

S'il y a eu d'autres écrits, le Président n'en a pas eu connaissance et s'y oppose.

Vincenzo D'Apice signale que si nous en arrivons là c'est que l'an dernier il y a Christine Guyot qui a travaillé pendant des années chez Rolex qui a été refusé de continuer à jouer avec Rolex. Vincenzo D'Apice souhaitait que Christine joue comme externe avec Rolex. Vincenzo D'Apice ne comprend pas pourquoi dans le règlement il y a une clause qui dit que si une équipe est présente dans le championnat les joueurs ne peuvent pas jouer dans une autre équipe, il faut laisser le choix de l'équipe au joueur. Vincenzo D'Apice a discuté avec le Président et sa réponse a été négative d'où la réaction, le Président a fermé la porte car le règlement a été voté et la lettre reçue a été signée par Christine Guyot et jamais par le représentant de l'équipe, de plus ce courrier était assez dur.

Après discussion avec le comité la réponse a été négative.

Vincenzo D'Apice précise que Christine Guyot n'a pas joué de toute la saison et c'est aussi une des causes de la suppression d'une équipe du championnat 2016.

Jouer au bowling c'est pour se retrouver et se faire plaisir et maintenant il y a des tensions. Vincenzo D'Apice se sent harcelé quand le Président, tous les mardis demande si un joueur a son attestation.

Le Président demande à toutes les équipes lorsqu'il y a un nouveau joueur une attestation il ne fait que son travail.

Stéphane Pellein demande à Vincenzo D'Apice la raison pour laquelle il fait un amalgame avec André Christin et Hauteville, André est joueur d'Hauteville mais il est Président de la corpo. Si Vincenzo D'Apice a un problème avec André Christin c'est avec la corpo et non Hauteville.

Angela d'AIG demande ce que Vincenzo D'Apice veut vraiment. Il souhaite une égalité.

Daniel Golay précise que nous avons eu d'autres demandes que nous avons aussi refusées.

Stéphane Pellein trouve que c'est dommage car au final Christine Guyot n'a joué dans aucune des équipes et nous avons perdu une joueuse, il trouve que dans des cas similaires il faudrait demander l'accord des responsables d'équipes.

La secrétaire précise que lors de la proposition du nouveau règlement personne n'en a parlé.

Avant de passer au vote le Président souhaite lire un courrier du directeur de Vifor Pharma, ce dernier ne veut plus que dans l'équipe de bowling de Vifor Pharma de retraités de plus de 18 mois même s'il règle ses parties. Conclusion Claude Durmelat ne peut plus jouer avec Vifor Pharma.

Le comité propose que Claude Durmelat puisse jouer dans n'importe quelle équipe même s'il ne fait pas parti de l'entreprise.

Votation pour que Christine Guyot puisse jouer avec Rolex en 2016, les propositions de modifications de statuts et règlements sont à soumettre au comité jusqu'au 1er juillet 2016. Accepté à l'unanimité.

Votation pour le cas du retraité de Vifor Pharma puisse jouer dans une autre équipe pour 2016. Accepté à l'unanimité.

En ce qui concerne la votation pour la motion 2 du service des écoles :

7 oui  
12 contre  
12 abstentions

Donc le règlement ne sera pas modifié.

Motion reçue de la part de SIG :

Division A aucun changement.

Division B avoir la possibilité d'engager un deuxième étranger ou assimiler le joueur étranger si ce dernier joue depuis plus de 5 ans dans l'équipe.  
Ce droit devient caduc en cas de promotion en division A.

Division C avoir la possibilité d'engager un deuxième étranger ou assimiler le joueur étranger si le joueur joue depuis plus de 5 ans dans l'équipe.

La motion est acceptée par 27 oui pour une année et sera votée en 2017.

## **10) Prix des jeux et présentation du budget 2016:**

Prix des jeux inchangés.

## **11) Clôture de la saison 2015**

La remise des prix a eu lieu à l'école Aimée-Stielmann, nous avons été bien reçus et un courrier de remerciements a été envoyé au responsable.

En 2016 le repas de fin de saison se déroulera chez VIFOR PHARMA.

## **12) Compte rendu des Euros 2015:**

Cette année c'était à Eindhoven. 4 teams de doublettes mixtes et une doublette féminine.

Nous avons eu des résultats corrects, celle du championnat était très élevée comme chaque année.

Ce fût un agréable week-end. La réception du samedi soir était à la hauteur de l'évènement.

Il y avait 90 équipes inscrites.

A la 60<sup>ème</sup> place Hauteville 2.

A la 61<sup>ème</sup> place Rolex

A la 71<sup>ème</sup> place Hauteville 1

A la 72<sup>ème</sup> place TPG

A la 78<sup>ème</sup> Aprotex

Doublette féminine 26 équipes inscrites.

A la 24<sup>ème</sup> place Rolex

Doublette mixte 44 équipes.

A la 36<sup>ème</sup> place Service des Ecoles 1

A la 37<sup>ème</sup> place Service des Ecoles 2

## **13) Euros 2016:**

Les Euros 2016 se dérouleront à Bologne du 04 mai au 07 mai 2016.

Equipes subventionnées:

TPG

Rolex 1

Hauteville 1



Hauteville 2

Une doublette féminine Rolex mais à voir car Maria Rey ne pourra pas participer. Vincenzo D' Apice demande si la doublette féminine ne participe pas est-il possible de faire participer une doublette mixte ? Réponse oui.

Une doublette féminine Vifor Pharma à confirmer.  
Une doublette mixte Hauteville 1 ne participera pas.  
Deux doublettes mixtes Service des écoles participent, une avec Luisita et Jean Karrer et l'autre avec Robert Frei et Martine Bochatay.  
Doublette mixte peut être Rolex Ruth Zbinden avec une autre personne.

Si nous avons 3 doublettes mixtes les 2 meilleures moyennes seront subventionnées. C'est ok pour le service des écoles et pour Rolex.

Equipes non subventionnées:

Aprotec.

Aprotec voudrait mettre une deuxième équipe mais s'il manque un joueur est ce que Jean-Marc peut venir ? La réponse est non, car au BEC, ce n'est pas possible.

Les responsables d'équipes doivent faire parvenir au plus vite la fiche d'inscription avec le timbre de l'entreprise au Président. Cette dernière se trouve sur le site du BEC.

Le lien pour les championnats européens est sur le site directement.

Pour la saison 2016 les groupes sont :

Division A : Aprotec 1, Aprotec 2, Givaudan, Lodh, Hauteville 1, Hauteville 2, Rolex 1, rolex 2, Migros, SIG, TPG, VIFOR PHARMA1,

Division B : ABB, AIG 1, Caterpillar 1, EDR 1, Hôpital de la tour 1, Hôpital de la tour 2 HSBC, ROLEX 3, RTS 2, service des écoles, SIG 2, Vacheron Constantin 2

Division C : EDR 1, AIG 2, Caterpillar 2, CGB, EDR 2, Hauteville 3, SITA, RTS1, Vacheron Constantin 2, Vifor Pharma 2, SIG 3.

L'équipe ABB ne veut pas monter. La clinique Générale Beaulieu reste en division B.

La division C reprend le lundi 01 février 2016

La division A reprend le mardi 02 février 2016

La reprise pour la division B sera le 9 février.

Le match du mardi 3 mai avant l'ascension s'il y a des joueurs qui vont aux championnats européens sont priés de jouer avant.

**14) Divers :**

L'assemblée générale 2017 aura lieu le mardi 24 janvier.

Assemblée levée à 22h20

Pour le comité du BCG  
La secrétaire

Marylène Despres